

MEET

TOULOUSE
EXHIBITION
& CONVENTION
CENTRE
HAUTE-GARONNE - OCCITANIE - FRANCE

PARC DES EXPOSITIONS
& CENTRE DE CONVENTIONS/CONGRÈS

Dossier de presse

8 novembre 2019



europolia
spla • toulouse métropole

toulouse
métropole

La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
HAUTE-GARONNE.FR

tisséo
collectivités

ENGIE

AREC
Occitanie
Agence
Régionale
Énergie Climat



Introduction & actualité

--- Page 3

Partie 1 : MEETT, un site exemplaire en matière de développement durable

--- Page 5

- 1.1. Une ambition de développement durable affirmée dès la phase de conception --- p.5
- 1.2. Développement de la biodiversité --- p.10
- 1.3. Le parti-pris paysager --- p.12
- 1.4. Un chantier qui respecte l'environnement, un chantier responsable --- p.14
- 1.5. La production sur le site d'énergies renouvelables --- p.16

Partie 2 : MEETT, une nouvelle référence développement durable pour les collectivités partenaires

--- Page 20

- 2.1. Focus sur la stratégie de Toulouse Métropole --- p.20
- 2.2. Focus sur la stratégie de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée --- p.21
- 2.3. Focus sur la stratégie du Conseil départemental de la Haute-Garonne --- p.22

Annexes

--- Page 23

- MEETT en chiffres - Présentation du projet --- p.24
- Rétroplanning des travaux jusqu'à la livraison --- p.26

Dès l'origine, MEETT, le nouveau Parc de Expositions et Centre de Congrès/Conventions s'est inscrit dans une démarche de développement durable volontariste et transversale.

C'est aujourd'hui un équipement exemplaire en France dans ce domaine.

En 2007, Toulouse Métropole et les partenaires du projet, l'Etat, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, le Département de la Haute-Garonne et Tisséo Collectivités, ont en effet affirmé leur volonté de réaliser un équipement emblématique, à la hauteur de l'ambition du territoire en matière d'attractivité et de capacité d'accueil de manifestations grand public et d'événements professionnels de dimension internationale. Fonctionnel, bien intégré dans son environnement, innovant dans sa conception et répondant aux nouveaux enjeux de développement durable, tel était le cahier des charges de conception.

Le concours de maîtrise d'œuvre lancé a permis de sélectionner le projet innovant de l'agence OMA dont le fondateur est Rem Koolhaas, avec notamment le soutien des équipes toulousaines Puig Pujol Architectures et Taillandier Architectes Associés.

Le MEETT est financé par Toulouse Métropole (199 M€), la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée (45 M€), le Département de la Haute-Garonne (45 M€) et Tisséo Collectivités (22 M€), pour un coût total prévisionnel de 311 M€HT.

La démarche proposée en matière de développement durable est ambitieuse à plusieurs titres :

- La limitation de l'empreinte du bâtiment dans le site,
- L'accessibilité en transport en commun,
- La conception du bâtiment, qui sera certifié Haute Qualité Environnementale et Leadership in Energy and Environmental Design,
- Le respect de la biodiversité,
- La conduite du chantier, la réalisation des travaux,
- Le parti pris paysager du site,
- Et la production sur le site d'énergies renouvelables.

Ainsi, MEETT, qui ouvrira en juin 2020, s'affirme déjà comme **un équipement de conventions et congrès qui intègre les principes de la transition énergétique et écologique, dans laquelle tous les partenaires et financeurs du projet sont engagés.**



ACTUALITÉ

L'inauguration du parc d'ombrières de parking photovoltaïques de 3 ha sur le site de MEETT, à l'occasion de la visite de presse, **le vendredi 8 novembre 2019**, permet de franchir une nouvelle étape sur le volet des énergies renouvelables mises en place sur le site.

Le projet, d'un montant de 6 millions d'€ HT investis par ENGIE Green, l'AREC et Midi Energy, est composé de 10 700 panneaux photovoltaïques. Ils produiront l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 3 600 foyers (soit environ 10 000 habitants) pour une puissance de près de 5 MWc et une production annuelle de 6 500 MWh.

Pour la Région, ce projet d'ombrières photovoltaïques s'inscrit dans le cadre de sa mobilisation pour faire de l'Occitanie la 1^{ère} région d'Europe à énergie positive. Ainsi, son Agence Régionale pour l'Énergie et le Climat (AREC) investit directement pour soutenir les projets locaux au service de cette ambition.

D'ores et déjà, MEETT s'affirme comme un « fleuron » emblématique de la stratégie des collectivités partenaires en matière de développement durable et d'énergies renouvelables.

1. MEETT, un site exemplaire en matière de développement durable

1.1 - Une ambition de développement durable affirmée dès la phase de conception

Un parti-pris de compacité

Le projet de Parc des Expositions et Centre de Conventions/Congrès proposé par l'agence OMA est particulièrement compact au regard d'équipements comparables. En effet, les bâtiments, parkings et parvis d'accès au tramway se développent sur 25 ha environ, alors qu'un agencement « classique » pour les fonctions proposées occupent fréquemment une centaine d'hectares.

Cette compacité sert l'ambition du projet en matière de durable. Elle permet en effet de :

- **maîtriser au mieux l'impact sur l'environnement**, en limitant la consommation foncière et l'étalement urbain. De plus, la conception du bâtiment est articulée avec les occupations du territoire adjacentes (usine Lagardère, habitat pavillonnaire, etc...)
- **maintenir la biodiversité**, par la création de zones de biodiversités à proximité immédiate de l'équipement (40 ha au nord du site),
- **améliorer la maîtrise des ressources en eau**, en limitant la part des surfaces imperméabilisées.

Cette conception est en outre confortable pour le congressiste car elle permet de limiter les trajets entre le parking et les halls d'expositions/centre de congrès.



L'implantation de l'équipement se traduit par une faible consommation d'espace.

Comparativement aux équipements de même type, l'organisation spatiale est compacte et cohérente.

1. MEETT, un site exemplaire en matière de développement durable

Une organisation simple, « en bande »

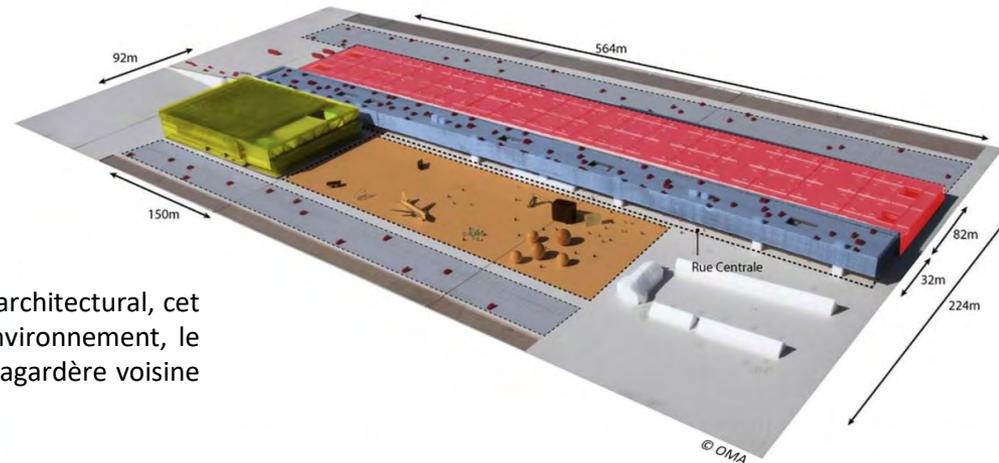
Sur une surface d'environ 100 ha, le projet se compose:

- de 3 bâtiments parallèles, intimement liés (25 ha)
- d'une desserte routière (4 km de voies rapides) permettant également de fluidifier la circulation automobile dans le secteur
- de la création de plus de 3 km de pistes cyclables
- du prolongement de la ligne de tramway T1 depuis Garossos jusqu'au parvis d'entrée du MEETT (+ 700 m linéaires de tram)

L'organisation spatiale, simple, « en bandes », favorise le repérage pour le visiteur et la fluidité des flux.

L'ensemble clôturé (25 ha) dit « en enceinte » se compose :

- d'un grand Hall d'Expositions (divisible et modulable, 40 000 m² de surfaces d'exposition) de 564 m de long sur 82 m de large;
- d'un parking silo sur 4 étages d'environ 3 000 places recouvrant une « rue centrale » (564 m x 32 m) complété par des parkings extérieurs au Nord et au Sud de 1 500 places;
- d'un Centre de Conventions/Congrès modulable pour des salons professionnels, conventions, congrès expo, meetings sportifs et autres évènements de 150 m de long sur 92 m de large (15 000 m² de surface d'exposition),
- d'une aire d'exposition extérieure dans la continuité de la Halle des Conventions.



Fonctionnel, polyvalent, moderne et simple dans le geste architectural, cet ensemble de bâtiments liés s'intègre donc bien dans l'environnement, le point culminant atteignant 24 mètres, tandis que l'usine Lagardère voisine s'élève à 46 mètres.

1. MEETT, un site exemplaire en matière de développement durable



© C. Picci

1. MEETT, un site exemplaire en matière de développement durable

Une accessibilité en transport en commun

Pour accompagner la réalisation de MEETT, un important système d'infrastructures est réalisé, mixant les accès routiers, le développement de modes doux et bien sûr la desserte en transport en commun, notamment par le tramway.

La réalisation d'infrastructures routières, totalement livrées en 2018, permet d'ores et déjà d'améliorer les déplacements domicile-travail de milliers de salariés ou résidents du secteur nord-ouest de Toulouse. La desserte routière absorbe plus que le trafic généré par l'équipement, créant ainsi une nette amélioration sur le secteur pour les jours de semaines sans évènement particulier sur le site (1 jour sur 2 environ)

Élément essentiel en termes de développement durable, l'équipement est particulièrement accessible par les transports en commun et les modes doux.

Le **prolongement de la ligne de tram T1** a été intégré dès l'origine dans la conception de MEETT. Les travaux sont en cours.

La mise en service du tramway jusqu'au MEETT sera concomitante à l'ouverture de l'équipement en juin 2020. La fréquence du tram sera identique à celle de la ligne T1, soit de 9 min. Tisséo Voyageurs et Europolia réalisent actuellement les essais techniques (de mi-octobre jusqu'à la fin de l'année).

Dès juin 2020, MEETT sera donc relié à l'aéroport en 15 min, au centre ville de Toulouse en 40 mn' et à horizon 2025 avec la 3^{ème} ligne de métro, il sera connecté à la gare Matabiau en 35 min.

Plus de 3 km de nouvelles pistes cyclables, le long du tram et le long des bassins d'orage de MEETT, participent au maillage cyclable du secteur, dans un cadre agréable et sécurisé.



1. MEETT, un site exemplaire en matière de développement durable

Certification HQE et label LEED-NC

Pour affirmer sa démarche volontariste en matière de développement durable, la maîtrise d'ouvrage s'est engagée dans l'obtention de la certification **Haute Qualité Environnementale (HQE)** et de la labellisation internationale **Leadership in Energy and Environmental Design New Construction (LEED-NC)**.

Ces certifications exigent une qualité dans la réalisation des travaux, à laquelle les collectivités partenaires sont particulièrement attachées.



La certification HQE™ porte sur les bâtiments et vise à limiter à court et à long termes les impacts environnementaux, tout en concevant un bâtiment confortable pour l'utilisateur et respectueux de l'environnement.



La labellisation LEED® NC, plus développée au plan international, reprend les objectifs HQE pour les bâtiments en les élargissant à l'environnement immédiat du projet : diminution de la pollution lumineuse, solutions alternatives à la voiture, aménagements paysagers économes en eau, gestion des déchets, origine des matériaux, etc.

MEETT sera le premier bâtiment public certifié LEED NC en France.

La certification visée est de niveau «Silver».

1. MEETT, un site exemplaire en matière de développement durable

1.2 - Développement de la biodiversité

Création de 170 ha de zones environnementales

La réalisation de MEETT s'accompagne de la création de 3 grands espaces de compensation environnementale sur 170 ha. Ces zones favorisent le développement de milieux naturels qui permettent par exemple de réintroduire ici, au cœur de la métropole toulousaine, des espèces protégées.

A proximité immédiate du site, 42 ha font l'objet d'une convention de bonnes pratiques avec un exploitant agricole. Précédemment travaillées de manière conventionnelle, ces terres sont aujourd'hui travaillées de manière extensive, sans intrant phytosanitaire (16 ha). Sur 14 ha, une friche est restaurée et entretenue. Une prairie est également entretenue sans intrant phytosanitaire et avec une fauche tardive pour favoriser le nichage de certaines espèces (12 ha).

Une seconde zone de compensation de 13 ha fait l'objet d'une attention particulière : elle favorise la biodiversité de la ripisylve du ruisseau du Garossos. Les utilisateurs des jardins partagés qui s'y trouvent ont été sensibilisés aux bonnes pratiques de jardinage (cf. photos ci-contre).

Enfin, la Métropole a conventionné avec un exploitant agricole de Pibrac, en lisière de la forêt de Bouconne, pour l'amélioration des pratiques agricoles sur une surface de 115 ha, afin notamment de développer l'œdionème criard. Ces pratiques consistent notamment à supprimer les intrants phytosanitaires, à modifier les modalités de travail mécanique des cultures ou encore à maintenir des couverts herbacés.



1. MEETT, un site exemplaire en matière de développement durable

Respect de la biodiversité et préservation des espèces naturelles

Lancées au démarrage du projet, les compensations environnementales permettent d'ores et déjà de préserver des espèces naturelles repérées sur le site :

- un insecte : le Grand Capricorne ;
- une plante : la Cicendie naine ;
- et un oiseau : l'Oedicnème Criard.

Par ailleurs, d'importants travaux pour la **gestion de l'eau** à l'échelle du site permettent de ne pas modifier les caractéristiques des cours d'eau (Garossos et Barnefond) ou de la nappe souterraine. **10 bassins d'orage** ont été créés sur le site pour répondre à ces objectifs.

Enfin, dès janvier 2015, une **mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à un écologue du bureau d'études ECOTONE** portant sur :

- L'aide à la préparation du chantier : participation à la rédaction de la charte de chantier vert/propre ;
- L'accompagnement du Maître d'ouvrage et des entreprises lors de la réalisation de certaines mesures sensibles ;
- L'animation de réunions de sensibilisation auprès des entreprises ;
- Des visites de chantier ;
- L'accompagnement du Maître d'ouvrage et des entreprises lors de la réalisation de certaines mesures sensibles ;
- Les préconisations sur la gestion des plantes invasives, le cadrage des mesures de gestion du site de compensation, ...

Cette intervention donne lieu à un bilan annuel partagé avec l'ensemble des parties prenantes du projet.



1. MEETT, un site exemplaire en matière de développement durable

1.3 – Le parti-pris paysager du site

Batlle i Roig Arquitectura, le paysagiste de MEETT, a proposé une conception paysagère qui par sa composition et son organisation dans l'espace rappelle en outre l'architecture géométrique du bâtiment de Rem Koolhaas. De plus, **les essences proposées pour les arbres et végétaux sont des espèces endogènes, bien adaptées au climat**. Cette attention particulière à la végétalisation du site permet également de participer au développement de la biodiversité.

La conception du paysage autour du bâtiment s'inspire de la nature et du site avec une attention particulière portée à la gestion des eaux.

Occupant **plus de 10 ha**, les espaces paysagers sont principalement situés au sud du site.

- une parcelle de 6 ha située au droit de l'aire d'exposition extérieure sera entièrement plantée d'arbres, créant ainsi un écran végétal depuis la RN224 et permettant de constituer une réserve foncière pour une extension éventuelle du MEETT,
- les 3 ha de bassins de rétention des eaux pluviales, situés de part et d'autre des bâtiments seront paysagés.
- les voiries le long du tram seront également plantées d'arbres de haute tige,
- un large espace au droit du hall d'exposition et au nord du parvis,
- enfin, le parking extérieur sud sera paysager et perméable (devant le centre de congrès et l'aire d'exposition extérieure).

C'est donc l'équivalent de 20 terrains de foot qui seront plantés dans le cadre du projet du MEETT !

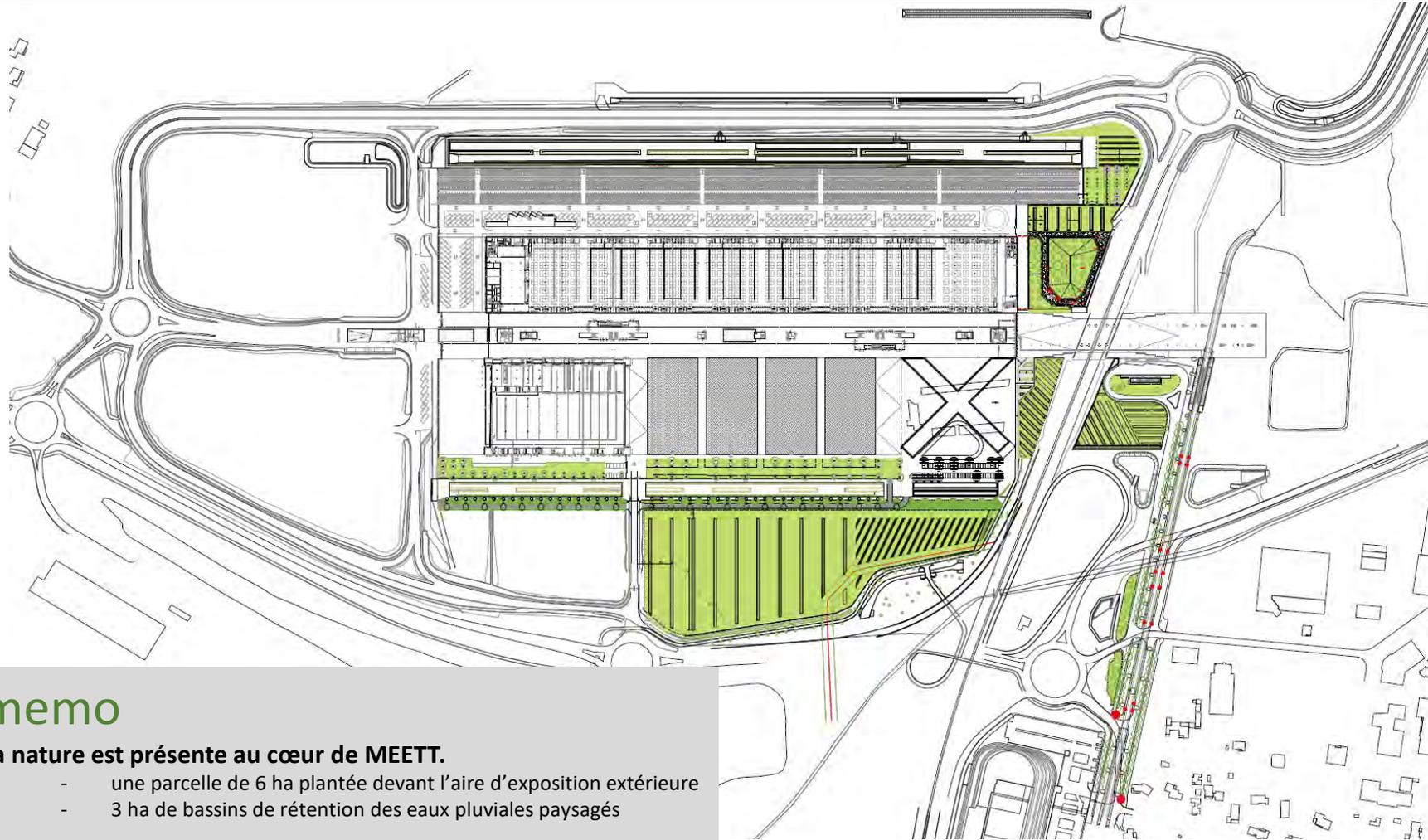
Ces plantations seront effectuées durant l'hiver 2019/2020.

Batlle i Roig développe son projet paysager autour d'un principe central : le paysage du site a vocation à vivre par lui-même, à se développer avec l'intervention minimale de l'homme.

Comment ?

- Par la plantation d'essences endémiques d'arbres, d'arbustes et de plantes, c'est-à-dire bien adaptées au climat ;
- Par la création de plusieurs vastes noues plantées : situées principalement sur la lisière nord du site, à proximité du parc des ombrières, ces 10 noues accueillent 100 % des eaux pluviales et régulent le débit aux ruisseaux alentours;
- Par la plantation, entre les fossés formés par les noues, de prairies fleuries ou de champs qui pourront être cultivés par des exploitants locaux.

1. MEETT, un site exemplaire en matière de développement durable



memo

La nature est présente au cœur de MEETT.

- une parcelle de 6 ha plantée devant l'aire d'exposition extérieure
- 3 ha de bassins de rétention des eaux pluviales paysagés

Ce qui représente au total **766 arbres plantés sur le parc**
+ 20 417 plantes/arbustes.

C'est donc l'équivalent de 20 terrains de foot qui seront plantés dans le cadre du projet du MEETT !

Ces plantations seront effectuées durant l'hiver 2019/2020.

1. MEETT, un site exemplaire en matière de développement durable

1.4 - Un chantier qui respecte l'environnement, un chantier responsable.

L'ambition de développement durable porte également sur le pilotage du chantier lancé fin 2016, l'un des plus grands de France.

Cet aspect concerne le pilier environnemental de la démarche de développement durable par la mise en place d'une « charte de chantier propre » mais aussi le pilier sociétal et économique : la mise en œuvre de la charte des marchés publics « small business act » de Toulouse Métropole ou la démarche de lutte contre le travail illégal conduite avec l'Etat sont tout à fait exemplaires dans ce domaine.

MEETT est donc un chantier exemplaire à plusieurs titres.

C'est aussi le premier chantier de travaux d'Occitanie à avoir mobilisé le secteur du BTP en fédérant la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics et les entreprises membres autour d'objectifs de développement durable, particulièrement prégnants dans ce secteur.

La charte chantier propre pour limiter l'impact environnemental du projet

Une « charte de chantier à faible impact environnemental et à nuisances limitées », dite « **charte chantier propre** » est signée par toutes les entreprises intervenant sur le chantier. Elle décrit l'organisation générale du chantier, commune à tous les intervenants du projet.

Elle synthétise également un ensemble d'objectifs de propreté, de développement durable, de respect de l'environnement humain et milieu naturel définis :

- Mesures de protections renforcées pour les engins du chantier
- Prévention sur la pollution des sols et des eaux
- Réductions des consommations
- Réduction et tri des déchets, ...

L'écologue du projet assiste la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage pour que les actions à réaliser à des fins de protection du milieu naturel soient planifiées et réalisées de manière compatible avec le chantier.



1. MEETT, un site exemplaire en matière de développement durable

Mise en œuvre de la Charte « Small Business Act » de Toulouse Métropole

L'ambition de développement durable a également joué à plein dans la phase de consultation et de choix des entreprises de travaux, afin de favoriser un engagement responsable de l'ensemble des acteurs, de soutenir l'activité économique locale dans le respect de la concurrence, et d'aider à l'insertion par l'économie pour les publics éloignés de l'emploi.

La consultation des entreprises s'est inscrite dans l'esprit de la charte des marchés publics « Small Business Act » de Toulouse Métropole :

- L'allotissement a été travaillé pour permettre aux entreprises locales, de petite et moyenne taille, de candidater. Les travaux ont donc été allotés en 50 lots pour favoriser la création durable d'emplois locaux ;
- 80 entreprises attributaires différentes ont été bénéficiaires des marchés du MEETT. A ce jour c'est plus de 210 sous-traitants qui travaillent sur le chantier en sus des entreprises attributaires.
- Un critère d'évaluation environnementale a été systématiquement pris en compte dans l'analyse des offres.

Actuellement, 274 personnes travaillent sur le chantier.

Développer l'emploi et l'insertion

Dans l'ensemble des appels d'offres de l'opération, Europolia a intégré des objectifs d'insertion sociale pour l'ensemble des acteurs du projet, qu'il s'agisse des bureaux d'études et cabinets d'architecture ou des entreprises. Ainsi, sur cette opération, la maîtrise d'ouvrage s'est fixé un objectif de plus de 110 000 heures d'insertion.

Aujourd'hui, alors que le chantier en est à 85% d'avancement, la totalité des heures d'insertion sociale a été mise en œuvre. Au 28 juillet, 128 000 heures ont été réalisées, pour une valorisation de 1,4 million d'euros.

En matière d'insertion et de formation, quelques chiffres

100 750 heures d'insertion sociale :

- ✓ Obligation dans le cadre des marchés de travaux
- ✓ Gestion en partenariat avec Toulouse Métropole Emploi

Suivi mensuel par entreprise :

- ✓ Nombre d'heures réalisées /avancement du marché recrutement effectués
- ✓ Projets spécifiques mis en place en partenariat pour les parcours des salariés

Formation des intérimaires.

Les marchés de travaux ont été allotés en 50 lots distincts :

- 68 entreprises différentes sont attributaires,
- **85% d'entre elles sont régionales.**
- **91% du chiffre d'affaires global** sont répartis entre des entreprises attributaires ayant leur implantation dans la Métropole.

1. MEETT, un site exemplaire en matière de développement durable

1.5 – La production sur le site d'énergies renouvelables

La production sur site d'énergies renouvelables est un axe fort du projet. Elle se traduit par plusieurs éléments :

- raccordement du site à un réseau de chaleur pour le chauffage,
- géothermie pour les bureaux,
- et surtout, l'installation d'un parc d'ombrières photovoltaïques pour la production d'électricité.

Raccordement au réseau de chaleur du site Aéroconstellation

Les études techniques réalisées pour MEETT ont mis en évidence le besoin de disposer d'une source de chaleur de 5,4 MW pour assurer les besoins de chauffage de l'équipement.

Un tel niveau de puissance nécessitait :

- soit l'ajout d'un transformateur supplémentaire dans l'un des postes sources sur le réseau Enedis (situés à plusieurs km du site),
- soit la création d'une production propre d'énergie sur site (construction d'une chaufferie sur site)
- soit, enfin, le raccordement à une production située à proximité immédiate (connexion à un réseau de chaleur existant).

Le centre technique de la ZAC Aéroconstellation, situé à 1 500 m de MEETT, produit de l'eau surchauffée à partir d'un système de cogénération permettant :

- d'adapter la production énergétique aux besoins, contrairement à l'utilisation de certaines sources renouvelables, qui seraient par ailleurs, en tout état de cause, insuffisantes (éolien ou solaire par exemple) ;
- de produire en complément une énergie électrique rejetant proportionnellement moins de CO² que dans les centrales électriques thermiques (brûlant du gaz, du pétrole ou du charbon).

Le raccordement à un réseau de chaleur existant permet donc de mutualiser les équipements situés dans la métropole et représente au final une meilleure performance environnementale qu'une chaufferie autonome.

1. MEETT, un site exemplaire en matière de développement durable

Création d'une centrale géothermie

En complément du raccordement au réseau de chaleur, la maîtrise d'ouvrage a décidé de créer une centrale géothermique pour les besoins spécifiques (chauffage et climatisation) des bureaux d'exploitation de l'équipement, soit environ 800 m².

Cette centrale est constituée de 6 forages effectués jusqu'à une profondeur de 120 mètres, ainsi qu'une pompe à chaleur à proximité immédiate des bureaux.

Installation d'un parc de 3 ha d'ombrières photovoltaïques

La maîtrise d'ouvrage a également décidé d'implanter un parc d'ombrières photovoltaïques abritant le parking dédié aux véhicules légers et vélos, situé au nord du grand hall d'exposition. La superficie de ce parc, composé de **10 700 panneaux** est de **3 hectares**. Elle **abritera 1 000 places de parking en extérieur, permettant également d'apporter du confort au visiteur en été par l'ombre générée**.

Le choix d'une solution d'ombrières de parking est particulièrement vertueux puisqu'il s'inscrit dans un milieu déjà anthropisé et adapté pour le parking de véhicules.

Ce développement s'inscrit pleinement dans **le Plan Climat Air Energie Territorial de Toulouse Métropole et de la Région Occitanie qui vise à développer la production d'énergies renouvelables sur le territoire**.

Le déploiement d'un parc de 3 ha de panneaux solaires photovoltaïques sur un site d'attractivité internationale comme MEETT constitue un vecteur emblématique du développement des énergies renouvelables pour les collectivités partenaires du projet.



1. MEETT, un site exemplaire en matière de développement durable

Le projet d'ENGIE sélectionné par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) en 2017

Dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par Europolia en septembre 2016, la candidature de ENGIE/La Compagnie du Vent a été désignée lauréate en décembre 2016 parmi 13 candidats.

Cette dernière a ensuite postulé à l'appel à projets de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) de juin 2017 (2ème session 4.2) portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de l'énergie solaire « Centrales au sol de puissance comprise entre 500 kWc et 17 MWc – Famille 3 : Ombrières de parking » et a été proclamée lauréate par délibération de la CRE en date du 28 juillet 2017. Le prix de vente de l'électricité retenu est de 100,5 € par MWh.

Le projet envisagé est composé de 10 700 panneaux photovoltaïques. Il produira l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 3 600 foyers pour une puissance de près de 5 MWc et une production annuelle de 6 500 MWh.

Le financement de la construction a été assuré par ENGIE (via sa filiale ENGIE Green France), l'AREC et Midi Energy à hauteur de 6 Millions € HT :

- un financement bancaire à hauteur de 4.8 M€ apportés par la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées
- un financement des actionnaires à hauteur de 1.2 M€ apportés par les 3 actionnaires du parc au prorata de leur participation dans la société de projet :
 - ENGIE (via sa filiale ENGIE Green France) à 50.1% pour un montant de 600 k€
 - AREC Production à 39.9% pour un montant de 482 k€
 - MIDI Energy à 10% pour un montant de 120 k€



Les panneaux choisis sont de type « Sunpower », les plus puissants du marché. La mise en service des ombrières est intervenue le 19 juillet 2019.

Ces ombrières convertiront intelligemment un parking en site de production d'énergie verte. ENGIE accompagne ainsi Toulouse Métropole dans son projet d'une installation pratique, durable et écologique. Cette réalisation incarne la démarche d'ENGIE pour réussir aux côtés des collectivités locales, la transition zéro carbone en proposant des solutions intégrées, inventives et globales.

L'agence régionale énergie climat (AREC – ex.MPEI) intervient dans le financement de ce projet aux côtés d'ENGIE.

Via son Agence Régionale de l'Énergie et du Climat, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée s'est mobilisée dès le début du projet pour accompagner ENGIE dans ce programme d'ombrières photovoltaïques. Elle mobilisera ainsi plus de 482 790 € (39,9 %) pour participer au capital de la société de projet. Cette intervention s'inscrit dans le cadre de la stratégie engagée par la Région Occitanie pour devenir la première région d'Europe à énergie positive à l'horizon 2050.

Ces panneaux sont fournis par une entreprise locale, SunPower.

1. MEETT, un site exemplaire en matière de développement durable

Toulouse Métropole, ENGIE et Europolia ont signé une convention d'occupation temporaire (COT) le 17 juillet 2019.



Les modalités techniques et financières de l'installation et de l'exploitation du parc de panneaux photovoltaïques passent par la signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public métropolitain tripartite, constitutive de droits réels.

Cette convention est conclue pour **une durée de 25 ans (23 ans d'exploitation)** entre Toulouse Métropole, propriétaire du site de MEETT, Europolia mandataire pour la construction de MEETT, et la société La Compagnie du Soleil 44, devenue ENGIE PV PEX Toulouse, filiale à 100% d'ENGIE Green (elle-même filiale à 100% d'ENGIE), investisseur sur la centrale, associée à l'AREC et Midi Energy.

Redevance : ENGIE s'engage à verser à Toulouse Métropole une redevance composée d'une part fixe annuelle et d'une part variable correspondant à 2% du chiffre d'affaires de la centrale.

A l'issue de la période d'exploitation, la centrale pourra être transférée à titre gratuit à Toulouse Métropole ou sera démantelée aux frais d'ENGIE.



1. MEETT, un site exemplaire en matière de développement durable



2. MEETT, une nouvelle référence développement durable pour les collectivités partenaires

2.1 – Toulouse Métropole



Un Plan climat ambitieux

Approuvé le 28 juin 2018, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Toulouse Métropole vise à apporter une réponse locale aux enjeux environnementaux et économiques posés par ce changement climatique, à travers la mise en œuvre d'un plan d'actions 2018/2023 opérationnel, évolutif et qui mobilise les acteurs locaux et les habitants.

Le PCAET, ce sont 80 actions concrètes pour :

- l'amélioration de la qualité de l'air pour la santé
- l'adaptation du territoire au changement climatique
- la mise en œuvre de la transition énergétique favorisant la croissance verte
- l'atténuation de l'impact des activités du territoire sur le climat par la réduction des émissions de gaz à effet de serre.



Toulouse Métropole fortement engagée dans le photovoltaïque

De nombreux projets témoignent de cet engagement volontariste en faveur de la transition énergétique :

- L'équipement de la toiture de la station d'épuration de Castelnest a été mise en janvier 2019, soit 2000 m² de panneaux permettant une production annuelle estimée à 362,617 MWh, soit la consommation électrique de près de 160 habitants.
- Le champ de panneaux photovoltaïques de l'Oncopole, dont le premier panneau a été posé en août 2019, devrait produire un total approximatif de 19 Millions de kWh/an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 17633 personnes.
- La Médiathèque José Cabanis, sera, quant à elle, équipée d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation au dernier trimestre 2019. Elle produira 239 MWh/an soit la consommation électrique annuelle de 204 habitants.

Au total, ces nouveaux équipements représentent la consommation électrique de plus de 25 000 habitants.

Développer la production d'énergie verte

- Exemplaire en matière de sobriété énergétique : la Mairie de Toulouse, pour son éclairage public a baissé de 35% sa consommation électrique, passant de 34 GWh (Giga Watt Heure) en 2013 à 28 GWh en 2016, soit une économie de 6 GWh. Son objectif est d'atteindre 20GWh en 2019.
- L'usine hydroélectrique de la Cavaletade, agrandie en juillet 2014, fournit une production annuelle de 7 millions de kWh d'électricité renouvelable, soit la consommation électrique annuelle de 1 000 foyers toulousains.
- Extension du réseau de chaleur urbain aux quartiers prioritaires du Contrat de ville Bagatelle, Papus et La Faourette en janvier 2017 : plus de 2 000 logements raccordés pour leur production d'eau chaude et de chauffage, 3 100 tonnes de CO² par an évités (l'équivalent de 2 583 voitures en moins sur les routes).
- Extension du réseau de chaleur à La Cartoucherie en septembre 2017, également 1er réseau de froid de France alimenté à 100% par la valorisation énergétique des déchets. Ce réseau de chaleur livre annuellement environ 4 000 MWh de chaleur. L'extension du réseau se poursuit et livrera à terme 14 500 MWh par an.

2. MEETT, une nouvelle référence développement durable pour les collectivités partenaires



2.2 – La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée



« Dès 2016, j'ai souhaité engager une démarche ambitieuse visant à faire de l'Occitanie la **première région à énergie positive d'Europe à l'horizon 2050** ! Cette trajectoire nous conduira à **réduire de 40% la consommation d'énergie et à multiplier par 3 la production d'énergies renouvelables**. C'est ambitieux, mais c'est un minimum au regard des défis climatiques et environnementaux qui nous font face. Ce projet d'ombrières photovoltaïques porté par ENGIE associé à l'AREC Occitanie et à Midi Energy, et les performances de ce futur parc des expositions en matière environnementale, s'inscrivent pleinement dans cette dynamique. La Région en est un partenaire de premier plan. »

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

La Région Occitanie s'est dotée d'une stratégie volontariste basée sur **10 grands chantiers pour la transition énergétique**, parmi lesquels :

- **la mobilisation de ses grandes politiques sectorielles** (éducation, transport, développement des entreprises, recherche et innovation, agriculture, aménagement du territoire...),
- **l'accompagnement des territoires** pour une transition citoyenne et une meilleure acceptabilité des projets,
- **la mise en place de dispositifs** de soutien pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables,
- **la création de l'Agence Régionale de l'Energie et du Climat** (www.arec-occitanie.fr).

2^{ème} région française pour son parc photovoltaïque (1 807 MW fin 2018), l'Occitanie représente 20% du parc français. La puissance installée pourrait atteindre 15 000 MW en 2050. Dans cette dynamique, la Région reste particulièrement vigilante à ce que cette forte croissance de la filière photovoltaïque soit compatible avec les enjeux relatifs à la préservation de la biodiversité et de l'aménagement du foncier.

La Région accompagne également les **nouveaux modes de développement** à l'image des **projets en autoconsommation**. Avec l'**appel à projets « Autoconsommation d'énergie photovoltaïque »**, récemment reconduit pour **2019 et 2020**, elle fait émerger **des projets exemplaires d'installations photovoltaïques en autoconsommation**. **45 projets** ont déjà été retenus pour une **puissance cumulée de 3,3 MWc**. Aux côtés de l'ADEME, elle accompagne également le **développement de sociétés coopératives et citoyennes** dans le cadre de l'**appel à projets « Energies renouvelables coopératives et citoyennes »**. **46 projets** ont ainsi vu le jour en Occitanie, comme le tout 1^{er} **parc photovoltaïque citoyen** de France implanté à Luc-sur-Aude (11).

En matière de travaux de **rénovation et de construction dans ses 223 lycées**, la Région s'est fixée comme priorité la réduction des consommations d'énergie - chauffage, eau chaude sanitaire ventilation et électricité – et le développement des énergies renouvelables. **Depuis 2016, l'ensemble des nouveaux lycées construits par la Région sont des lycées à énergie positive**.

Enfin, la Région contribue à cette dynamique en **équipant son propre patrimoine ou en concédant des mises à disposition de ses toits ou de foncier**. A titre d'exemple, **78 lycées sont équipés d'une installation photovoltaïque** représentant une puissance totale de **7,8 MWc** et permettant de produire **l'équivalent de la consommation de 3 120 foyers**. Des **ombrières photovoltaïques** sont également implantées sur certains parkings de parcs régionaux d'activités économiques (PRAE) pour une **puissance totale de 700 kWc**.

En 2019, elle consacre ainsi **105,6 M€** (dont 33,2 M€ de fonds FEDER) à la transition énergétique/écologique et à la gestion de l'eau.

+ d'infos : www.laregion.fr/Devenir-la-premiere-Region-a-energie-positive-d-Europe (crédit photo : Philippe Grollier - Région Occitanie)

2. MEETT, une nouvelle référence développement durable pour les collectivités partenaires



2.3 – Le conseil départemental de la Haute-Garonne

UN PLAN AMBITIEUX POUR PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

Il y a 2 ans, en janvier 2017, le Conseil départemental a lancé un Plan environnement 2017-2020 avec l'objectif de lutter contre le changement climatique, en proposant à son échelle des solutions opérationnelles. Ce programme a permis la réalisation de 41 actions phares, réparties autour de 6 axes principaux (gestion durable de l'eau, collectivité exemplaire et éducatrice, préservation de la biodiversité, développement de l'agro-écologie, mobilités douces, transition énergétique) pour un budget total de 150 M€ sur 4 ans. Parmi les mesures phares, le Conseil départemental s'engage pour la réduction des gaz à effet de serre, grâce à une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques des bâtiments départementaux et au soutien à la rénovation thermique des logements privés et sociaux.

Améliorer la performance énergétique du parc immobilier départemental

En 2019, la collectivité a mis en place sur 145 bâtiments de sa propriété (dont 89 collèges), un outil de monitoring énergétique "Ubigreen Energy", développé par la start-up toulousaine Ubigreen. Il permet, grâce à la mise en place de capteurs, la collecte de données énergétiques et environnementales, favorisant ainsi une meilleure gestion énergétique des bâtiments.

Des collèges BEPOS

Par ailleurs, tous les nouveaux collèges construits sur le département – 13 constructions et 3 reconstructions sont programmées d'ici 2024 – sont des établissements BEPOS (Bâtiment à énergie positive), qui intègrent notamment des solutions de chauffage en géothermie ou encore des panneaux solaires photovoltaïques.

La rénovation énergétique du parc locatif social

Entre 2011 et 2019, plus de 1000 logements sociaux ont été réhabilités en Haute-Garonne par l'Office public de l'habitat 31, avec le soutien financier du Conseil départemental. Les travaux réalisés dans les résidences permettent une baisse de consommation moyenne en énergie de 60 %. La collectivité soutient également les propriétaires modestes qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique de leur logement. En 2018, 1 500 ménages ont été accompagnés gratuitement en ce sens par les Espaces Infos Energie mis en place par le Conseil départemental en partenariat avec la Région Occitanie – Pyrénées / Méditerranée et l'ADEME.

Une électricité 100 % verte

Depuis le 1er janvier 2016, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a mis en place de nouveaux contrats d'alimentation électrique pour l'ensemble de ses bâtiments et pour les collèges, permettant une diminution des coûts de fonctionnement pour la collectivité et un investissement dans le développement de l'électricité dite verte, produite à partir d'énergies renouvelables (solaire, hydraulique ou éolienne). Ces contrats d'alimentation électrique couvrent désormais aussi l'approvisionnement des collèges.

Un soutien à la production d'énergie renouvelable locale

Dans le cadre de ses engagements pour la transition écologique, le Conseil départemental apporte son soutien financier aux acteurs et aux projets citoyens en faveur de la production d'énergie renouvelable. La collectivité a ainsi souscrit au capital d'Enercoop Midi-Pyrénées à hauteur de 100 000 €. Cette Société Coopérative d'Intérêt Collectif développe de nouveaux moyens de production d'énergie renouvelable locaux, tel que le parc photovoltaïque d'Espalmade à Cintegabelle, inauguré en avril 2019, composé de 830 panneaux solaires, permettant d'alimenter 250 personnes hors chauffage.

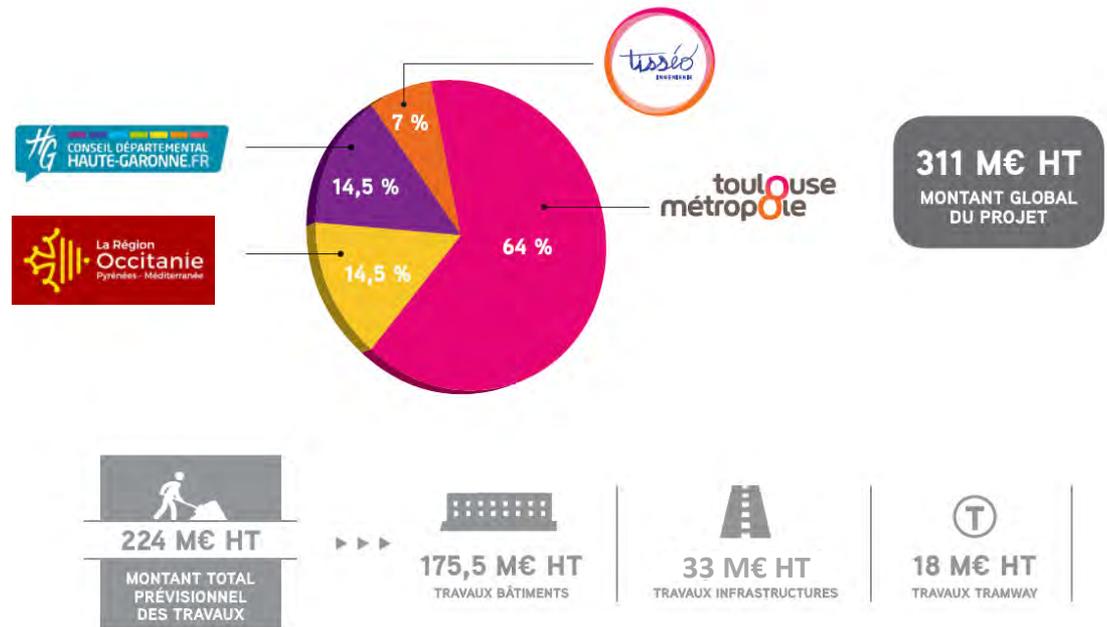
ANNEXES



Annexe 1 : Présentation du MEETT

Financement

L'opération est financée par **Toulouse Métropole** (199 M€), la **Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée** (45 M€), le **Département de la Haute-Garonne** (45 M€) et **Tisséo Collectivités** (22 M€), pour un coût total prévisionnel de **311 M€HT**. Le montant des travaux s'élève à **224M€ HT**. Les honoraires, le foncier, les taxes et autres frais de procédures représentent **87M€ HT**.



La maîtrise d'ouvrage de l'ensemble a été confiée à **Europolia**, la Société Publique Locale d'Aménagement créée par Toulouse Métropole et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

A la suite d'un concours international de maîtrise d'œuvre, l'agence **Office for Metropolitan Architecture (OMA)** fondée par Rem Koolhaas a été retenue pour la conception et l'aménagement du nouveau Parc. Elle s'est associée aux architectes toulousains **Puig Pujol Architectures (PPa)** et **Taillandier Architectes associés** et au bureau d'études **Ingerop**.

Annexe 1 : Présentation du MEETT



Surface du projet : **100 ha**

Surface des bâtiments en enceinte : **21 ha**

- Surfaces couvertes : 70 000 m²
- Surfaces d'exposition : 55 000 m² (40 000m² pour le Halle Expo + 15 000 m² pour le Centre de Conventions/Congrès)
- Rue centrale : 18 000 m² au sol + 4 niveaux supérieurs de parking silo
- Aire extérieure : 26 000 m²
- Jusqu'à 6 000 places de parking en enceinte dont 3 000 en parking silo

Voiries : **4,2 km de voiries (dont 2,5 km en 2x2 voies)**

Prolongement du tramway : **700 m**

500 personnes sur le chantier en pointe



DURÉE DES TRAVAUX
4 ANS (2016-2020)



HAUTEURS
24 m
la partie la plus haute
de l'équipement
(Usine Jean-Luc Lagardère 46 m)



SURFACES
70 000 m²
de surface d'exposition couverte
(2 x le Parc des Expositions du Ramier)



VOIRIE
4,2 km
créés (dont 80 % de voies rapides)

Annexe 2 . Focus Travaux jusqu'à la livraison

Travaux 2019



2019

1^{er} trimestre 2019

- **Tous les bâtiments :** démarrage des travaux de second œuvre
- **Démarrage des travaux des ombrières photovoltaïques** sur le parking nord
- **Tramway :** poursuite des travaux.

2^{ème} trimestre 2019

- **Centre de conventions et congrès: hors d'air**
- **Tous les bâtiments :** poursuite des travaux de second œuvre
- **Tramway :** poursuite des travaux
- **Réalisation de la voirie d'accès au parking sud.**

3^{ème} trimestre 2019

- **Hall Expo et parking silo :** démarrage des opérations de pré-réception puis pré-commissions sécurité, sûreté et accessibilité
- **Centre de Conventions :** poursuite des travaux de second œuvre
- **Tramway :** poursuite des terrassements

4^{ème} trimestre 2019

- **Hall Expo et parking silo :** fin des travaux de second œuvre. Essais de chauffage (raccordement à Aeroconstellation)
- **Centre de Conventions :** fin des travaux de second œuvre
- **Tramway :** réception des travaux, essais de roulage et début de la marche à blanc

2. Les chantiers avancent selon le planning prévu

Travaux 2020



2020

1^{er} trimestre 2020

- Levées de réserves sur tous les bâtiments.
- Commissions de sécurité, sûreté et accessibilité.
- Formations et prise en main par le gestionnaire des systèmes.
- **Remise de l'ouvrage au gestionnaire GL Events :**
 - 1^{er} mars : Hall Expo et parking silo
 - 1^{er} avril : Centre de conventions

2^{ème} trimestre 2020

- Equipement mobilier par GL Events
- Commissions préalables à l'ouverture
- **Mise en service commerciale le 16 juin 2020**
- Fonctionnement commercial du tramway.

Images disponibles sur clé USB ou sur demande

Pour toute demande d'images complémentaires, n'hésitez pas à contacter
Florence WILLM, directrice de la communication Europolia – f.willm@europolia.fr - 05.31.48.82.88

LE LOGO MEETT



PERSPECTIVES 3D - CRÉDIT LES YEUX CARRÉS



190402_europolia_PEX_ext aer axe EST-OUEST



Centre conventions_format congres_credit Les Yeux Carrés



Centre conventions_format expo depuis salle reunion_credit Les Yeux Carrés



Centre de Conventions et Aire d'exposition extérieure Crédit Les Yeux Carrés



Hall des Expositions Crédit Les Yeux Carrés



Intérieur du Centre de Conventions Crédit Les Yeux Carrés



Rue Centrale sous parking silo Crédit Les Yeux Carrés



Vue depuis le parvis Crédit Les Yeux Carrés



Vue depuis le Sud Est sur l'aire d'exposition extérieure - Crédit Les Yeux Carrés

Images disponibles sur clé USB ou sur demande

Pour toute demande d'images complémentaires, n'hésitez pas à contacter
Florence WILLM, directrice de la communication Europolia – f.willm@europolia.fr - 05.31.48.82.88

PHOTOS DU CHANTIER - CRÉDIT CHRISTOPHE PICCI



Europolia_MEETT_2019_aerien (1)



Europolia_MEETT_2019_aerien (2)



Europolia_MEETT_2019_aerien (3)



Europolia_MEETT_2019_aerien (4)



Europolia_Meett_Ombrieres_Sept2019-149 (4)



Europolia_Meett_Ombrieres_Sept2019-149 (5)



Europolia_Meett_Ombrieres_Sept2019-149 (6)



Europolia_Meett_Ombrieres_Sept2019-149 (7)



Europolia_MEETT_photos chantier (1)



Europolia_MEETT_photos chantier (2)



Europolia_MEETT_photos chantier (3)



Europolia_MEETT_photos chantier (4)

MEET

TOULOUSE
EXHIBITION
& CONVENTION
CENTRE
HAUTE-GARONNE - OCCITANIE - FRANCE

